

EGLETONS, suite et FIN HEUREUSE

Nous sommes passés par tous les stades, de la déception à la colère puis au découragement.

Mais nous n'avons rien lâché, et nous avons bien fait.

Pas d'aide logistique de la part de la FFRS, seulement 1 200€ pour payer une partie de nos frais d'avocat, un expert « hors sujet » sur ses conseils, je ne m'étendrai pas sur sa réponse.....

Et ce mail reçu à l'instant de la part de notre Avocat, qui nous informe du remboursement total, sans aucune franchise, des sommes versées par les participants. L'assureur de CAP France a reconnu ses obligations !

Nous reviendrons lors de la prochaine AG du CODERS sur la façon dont nous sommes parvenus à nos fins, mais d'ores et déjà, nous pouvons « crier victoire ».

Etre élu, c'est penser aux adhérents avant tout, et surement pas mettre en exergue la « vanité des titres » avant de songer à bien remplir sa mission.....

Et gagner ce type de combat, perdu d'avance selon plusieurs experts, ça redonne « la pêche »

De tout cœur avec vous

Richard